



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2023 - 207

## **DECISION**

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

**Vu** le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

**Vu** le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** l'arrêté du 31 mai 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

## **DECIDE**

<u>Article unique</u>: Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de recherche n°27 BAP A « Technicien-ne biologiste », les candidats dont les noms suivent :

BALLIN BOISSEAU Juliette Chloé LAFONTAINE VALLET

Romane Amandine

Fait à Paris, le 28 septembre 2023

Pour le Directeur du Département des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de

Développement des Ressources Humaines

Jean-Yves BARTHE

101, rue de Tolbiac 75654 Paris cedex 13 Tél. +33 (0)1 44 23 60 00